



CATALOGUE DES FORMATIONS

Email : contact@reflexobreton.fr

Site internet : www.reflexobreton.fr

Coordonnées

Centre de formation Elisabeth Breton
22 Rue Saint-Honoré
78000 Versailles

P : 06 74 51 73 17

E : contact@reflexobreton.fr

W : www.reflexobreton.fr

Informations légales

Le Centre de formation professionnelle Elisabeth Breton est enregistré sous le n°
11 78 80683 78 auprès de la DRTEFP Ile-de-France (ce numéro ne vaut pas agrément d'État)



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation



ICPF

Certification **PRO**

Formateur Expert





Centre de formation Elisabeth Breton

Prévention - Gestion du stress
Relaxologue - Réflexologue RNCP

Apprendre un métier & perfectionner ses pratiques

Le Centre de formation Elisabeth Breton, en tant que partenaire de votre évolution professionnelle, vous propose une offre de formations dans le domaine de la prévention et du bien-être.

Vous rencontrerez des Professionnels de la santé et du bien-être animés par la volonté de partager leur savoir théorique et leur expérience pratique.

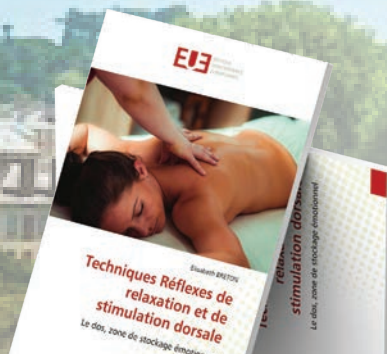
Notre rôle est de vous accompagner dans votre quête d'excellence auprès de votre clientèle et de vos usagers.

Extrêmement réactifs sur les évolutions de vos domaines de compétence, nous innovons au quotidien pour répondre avec pertinence à vos besoins et problématiques. Ceci depuis la création de notre Centre en 2008.

L'équipe du Centre de formation est fière de vous accompagner et investit sur votre réussite.

Elisabeth Breton

DIRECTRICE DU CENTRE DE FORMATION



**Techniques Réflexes de relaxation
et de stimulation dorsale**
Editions Universitaires Européennes, septembre 2024



**Apports de la réflexologie
dans le degré d'exposition au burnout**
Editions Vie, mars 2024



Réflexologie et troubles fonctionnels
Editions DUNOD, nov. 2022



Le stress, ça vous parle ?
Editions Vie, déc. 2021



Réflexologie faciale et crânienne
Editions Vie, janvier 2015



Réflexologie, un vrai remède au stress
Editions Vie, janvier 2015



Réflexologie pour la forme et le bien-être
Editions Vie, mai 2014

Pourquoi choisir le Centre de formation Elisabeth Breton

De la Relaxation aux approches des Réflexologies en passant par les formations de Gestion du stress, le Centre de formation Elisabeth Breton répond à une demande croissante du grand public et des professionnels désirant apprendre, évoluer et progresser.

Nos efforts se construisent dans le respect des exigences réglementaires

- Garantir la qualité de nos formations selon les réformes de l'État
- Assurer l'amélioration des métiers par des formations continues
- S'adapter à l'évolution des métiers et aux besoins de la société
- Améliorer en permanence la satisfaction de nos apprenants et les performances de nos formations



Le Centre de formation E. Breton est engagé au sein de la Collégiale des Fédérations et des Syndicats de Réflexologie, et contribue à la norme AFNOR/S99R portant sur la **Qualité de service du réflexologue**.

Pour cela notre organisation est orientée selon les axes suivants

- Performance Formation
- Performance Certification
- Performance Installation professionnelle

Une équipe dédiée, à votre écoute

- Un interlocuteur unique et qualifié vous conseille, vous guide et vous accompagne durant la totalité de votre parcours de formation
- Nos formateurs sont des professionnels en exercice et connaissent la réalité du terrain. Ils comprennent vos problématiques et peuvent ainsi y répondre au mieux
- Le contenu de nos formations est mis à jour régulièrement pour rester pertinent dans votre pratique quotidienne.



Satisfaction et réussite sont nos leitmotivs

- Des installations pédagogiques et des matériels adaptés au type de formation
- Une évaluation systématique des apprenants
- Une enquête de satisfaction pour chaque formation
- Des actions correctives selon la possibilité et la pertinence de l'observation de l'apprenant

Indicateurs de performance (au 15 août 2024)*

- **Environ 400** praticiens formés à la Relaxation, la Réflexologie et aux techniques de gestion du stress depuis 2008
- **208** Réflexologues RNCP certifiés au 19 mars 2022, dont 47 issus de la Validation des Acquis de l'Expérience
- **99%** de taux de réussite de validation de la formation et de la certification

**source : données basées sur le suivi des participants aux formations du Centre Elisabeth Breton*

Prise en charge

Nos formations sont susceptibles d'être prises en charge par différents organismes financeurs.

Une démarche Qualité permanente

Nos Valeurs

- Être dans une écoute permanente de nos apprenants afin de répondre à leurs besoins
- Accompagner chacun de nos apprenants dans leurs processus de connaissance et d'apprentissage pratique
- Notre engagement à développer le Savoir Être et le Savoir Faire dans chacune de nos formations
- Respecter le droit à l'intimité et à la pudeur de chaque personne
- Garantir des formations de qualité ne faisant nullement référence à des dérives sectaires
- Appliquer une charte éthique et déontologique prônant le respect de l'apprenant et les compétences professionnelles de notre équipe

Outils & moyens pédagogiques

- Formations en présentiel et à distance
- Des révisions et des exercices pratiques peuvent être demandés en sus du temps prévu en centre de formation
- Supports de formation
- Vidéo projecteur
- Utilisation de logiciels (Visible Body, ReflexoVisu...)
- Travail en binôme, travail d'équipe
- Temps d'échange et de réflexion
- Evaluation des acquis par module
- Contrôle de connaissances tout le long de la formation
- Participations aux perfectionnements

Accessibilité des locaux

- 22 Rue Saint-Honoré (RdC) 78000 Versailles
 - ERMITAGE ACCUEIL, 23 rue de l'Ermitage 78000 Versailles
- Lieu non accessible au public en situation de handicap (sauf les salles de Rdc)

Le Centre de formation Elisabeth Breton a mis en place un processus d'amélioration continue afin de rendre votre expérience toujours plus agréable et simple.

- Le contenu de nos formations est évalué à chaque session
- Nos formateurs sont évalués à chaque formation
- Depuis 2017, le Centre de formation E. Breton est référençable sur **DATADOCK** (plateforme unique de recueil des informations et des preuves qualité nécessaires au référencement par les financeurs)
- Enfin, depuis 2020, le Centre de formation E. Breton est certifié par la **marque QUALIOPI**

La qualité de l'organisme de formation est jugée sur 21 critères définis par les financeurs. Le Centre de formation Elisabeth Breton est fier de répondre à TOUS ces indicateurs. **Un gage de qualité supplémentaire !**

Des formations adaptées à votre situation

Nos formations ont lieu à Versailles ainsi qu'au sein de nos Centres partenaires.

Certaines formations peuvent être organisées au sein même de votre établissement. Nous adaptons ainsi nos formations à vos besoins spécifiques. Nous mettons notre expertise métiers, nos ressources et nos savoir-faire à votre service pour construire ensemble la formation adaptée à vos objectifs.

Votre interlocuteur particulier recueille toutes les informations nécessaires lors d'un rendez-vous téléphonique. À partir des informations communiquées à votre conseiller, nous vous faisons une proposition tarifaire au plus juste qui prend en compte l'ensemble de vos besoins et contraintes.

FORMATIONS



MÉTIERS DU BIEN-ÊTRE

01

**RELAXOLOGUE - GESTION DU STRESS
PAR LES TECHNIQUE RÉFLEXES DE RELAXATION [REL]**

✓ ICPF
Certification PRO
Formateur Expert

02

FORMATION AU MÉTIER DE RÉFLEXOLOGUE [REFR]

Réflexologue

✓ ICPF
Certification PRO
Formateur Expert

03

PERFECTIONNEMENTS [PERF]

Approfondissement des connaissances des Techniques Réflexes

✓ ICPF
Certification PRO
Formateur Expert

04

SENSIBILISATION À LA GESTION DU STRESS [GS]

Sensibilisation à la gestion du stress

✓ ICPF
Certification PRO
Formateur Expert

01

RELAXOLOGUE

Gestion du stress par les techniques réflexes de relaxation [REL]

DURÉE

10 JOURS - 80 HEURES

PRIX

- 1200 € financement personnel
- 1400 € avec une demande de prise en charge

NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 6 à 10 personnes

PUBLICS CONCERNÉS

- Tous publics

OBJECTIFS

Former les participants aux techniques réflexes préventives visant à limiter et / ou diminuer le stress de la personne

PRÉ-REQUIS

- lettre de motivation
- CV



Objectifs

Former les participants aux techniques réflexes préventives visant à limiter et / ou à diminuer le stress de la personne. Par l'acquisition de techniques réflexes spécifiques et adaptées, la certification permet aux participants de :

- gérer les mécanismes du stress et leurs impacts possibles sur la santé,
- d'identifier les troubles fonctionnels dus au stress
- et d'appliquer des protocoles de relaxation réflexe.

L'objectif est d'apporter le relâchement et la détente à la personne, en améliorant son bien-être et sa qualité de vie.

Compétences :

- Discerner et formuler les mécanismes du stress et ses effets délétères sur la santé.
- Identifier les troubles fonctionnels de la personne, afin de proposer et d'utiliser des outils de gestion du stress appropriés et adaptés aux besoins de la personne.
- Maîtriser et appliquer les protocoles de relaxation réflexe.

Programme



Module Relaxation plantaire

- o Gestion du stress par la relaxation réflexe plantaire
- o Mécanisme du stress
- o L'impact du stress sur le corps et le système psyché
- o Sensibilisation du praticien au toucher et à la psychologie du toucher relationnel
- o Base anatomie et physiologie du corps (anatomie plantaire)
- o Techniques réflexe de relaxation plantaire
- o Système nerveux central et système neuro-végétatif
- o L'axe du stress et les circuits neuro-hormonaux
- o Les réflexes du corps
- o Stress et Troubles fonctionnels
- o Tableaux et les échelles d'évaluation du stress
- o Protocoles de relaxation réflexe plantaire (tension nerveuse, anxiété, burn-out..)
- o Prise en charge de sujets sensibles : enfant, femme enceinte, personne âgée, personne malade, ...
- o Exercice pratique
- o Indications et Contre-indications
- o Evaluation des acquis

Module Relaxation palmaire

- o Gestion du stress par la relaxation réflexe palmaire
- o Système nerveux central et l'appareil locomoteur
- o Base anatomie et physiologie du corps (membres supérieurs, mains)
- o Techniques réflexe de relaxation palmaire
- o Stress et tension musculo-squelettique
- o Prise en charge de sujets sensibles : enfant, femme enceinte, personne âgée, personne malade, ...
- o Indications et Contre-indications
- o Exercices pratiques
- o Evaluation des acquis

Module Relaxation faciale et crânienne

- o Gestion du stress par la relaxation réflexe crânio-faciale
- o Topographie corticale et Homonculus de Penfield
- o L'axe du stress et les circuits neuro-hormonaux
- o Circuit de vigilance et de récompense
- o Base anatomie et physiologie du corps (tête)
- o Techniques réflexe de relaxation faciale et crânienne
- o Système psyché et Schéma corporel
- o L'impact du stress sur les correspondances musculo-squelettiques (os, sutures, articulations, fascias...)
- o Protocole de relaxation réflexe faciale et crânienne
- o Points vitaux de la tête
- o Indications et contre-indications
- o Exercices pratiques
- o Evaluation des acquis

Évaluation

Relaxologie - Gestion du stress par les techniques réflexes de relaxation [REL]

La maîtrise de gestion du stress par les techniques réflexes de relaxation s'effectue en contrôle continu tout au long de la formation par le biais d'évaluations théoriques et pratiques.

A l'issue de la formation, le candidat doit rédiger et remettre un **rapport d'expérience écrit** sur support papier, lié à la mise en place d'un plan d'actions ciblé destiné à gérer des situations de stress des personnes.

Le candidat doit mettre en place un certain nombre d'actions destinées à l'accompagnement des personnes dans le cadre de la gestion du stress, leur permettant de modifier de manière effective et durable le rapport au stress et les problématiques associées.

Le rapport du candidat sera examiné par un jury. Dans le cas où les compétences sont totalement maîtrisées, celui-ci attribuera au candidat la certification. Dans le cas contraire, le jury lui indiquera les compétences restant à acquérir pour accéder à la certification.

Le Certificat n'est pas référencé au RNCP.

02

RÉFLEXOLOGUE

Formation au métier de Réflexologue [REFR]

DURÉE

- 32 jours, 256 heures en présentiel

PRIX

- **3072 € financement personnel (échancier possible)**
- **Pour une prise en charge OPCO, PE... demander un devis**

(TVA non applicable, article 293B du CGI)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum

PUBLICS CONCERNÉS

- Professionnels de la santé et du bien-être
- Praticiens en réflexologie
- Personnes intéressées par l'accompagnement de la personne dans le domaine de la prévention et la gestion du stress

DÉFINITION

Le Réflexologue est un professionnel de la relation d'aide et de la gestion du stress.

Son champ d'action étant la prévention, le mieux-être et la santé durable, il favorise le processus fonctionnel d'auto-régulation du corps par un toucher spécifique (pressions manuelles) des zones réflexes, en s'appuyant sur des mécanismes neuro-hormonaux et neuro-végétatifs.

PRÉ-REQUIS

- Lettre de motivation et CV
- Certificat médical indiquant l'absence des contre-indications

ATTENTION : la formation de réflexologue selon les techniques réflexes conjonctives, périostées et viscéro-cutanées - Méthode Elisabeth Breton n'est pas adaptée aux personnes ayant un handicap majeur (auditif, visuel, moteur et/ou mental).

 **ICPF**
Certification **PRO**
Formateur Expert



Objectifs

Les 3 blocs de compétences du réflexologue :

1. Elaborer un programme d'accompagnement réflexologique personnalisé. Appliquer et maîtriser les techniques réflexes de relaxation.
2. Concevoir et appliquer un protocole de stimulation réflexe dans le cadre de la gestion du stress et troubles associés. Maîtriser les techniques réflexes de stimulation.
3. Développer et promouvoir l'activité professionnelle de réflexologue.

Programme



SESSION 01 RELAXATION RÉFLEXE PLANTAIRE (4 JOURS, 32 HEURES)

Jour 1

- Test de positionnement
- Mécanisme du stress
- Système nerveux central et système neuro-végétatif
- Sensibilisation à l'anatomie plantaire (les os du pied)
- Techniques de relaxation réflexe plantaire
- Exercices pratiques

Jour 2

- Sensibilisation à l'anatomie plantaire (les muscles du pied)
- L'axe du stress et les circuits neuro-hormonaux
- Protocoles de relaxation réflexe plantaire
- Exercices pratiques

Jour 3

- Sensibilisation à la physiologie du pied (les vaisseaux)
- Stress et Troubles fonctionnels
- Les échelles d'évaluation du stress
- Exercices pratiques

Jour 4

- Indications et Contre-indications
- Protocole de relaxation réflexe plantaire
- Exercices pratiques
- Evaluation des acquis

SESSION 02 RELAXATION RÉFLEXE PLANTAIRE (4 JOURS, 32 HEURES)

Jour 5

- Test de positionnement
- Système nerveux cutané de la peau
- Récepteurs de la peau
- Sensibilisation du praticien au toucher
- Techniques de relaxation réflexe plantaire
- Exercices pratiques

Jour 6

- Fonctionnement des systèmes du corps
- Les réflexes du corps
- Protocoles de relaxation réflexe plantaire
- Exercices pratiques

Jour 7

- Protocoles de relaxation réflexe plantaire (tension nerveuse, anxiété, burn-out...)
- Prise en charge de sujets sensibles : enfant, femme enceinte, personne âgée, personne malade...
- Exercices pratiques

Jour 8

- Révision anatomie et physiologie plantaire
- Protocole de relaxation réflexe plantaire
- Exercices pratiques
- Evaluation des acquis

SESSION 03

**STIMULATION RÉFLEXE PLANTAIRE
(3 jours, 24 heures)**

Jour 9

- Test de positionnement
- Référentiel d'activités de réflexologie
- Présentation des Techniques réflexes de stimulation plantaire
- Cartographie des zones réflexes plantaire
- Technique Réflexe périostée et son principe actif
- Exercices pratiques

Jour 10

- Les zones réflexes de la colonne vertébrale
- Projection et repérage des zones réflexes de la colonne vertébrale
- Techniques réflexes périostées et bord médial du pied
- Exercices pratiques

Jour 11

- Les zones réflexes des membres supérieurs et inférieurs
- Projection et repérage des zones réflexes membres supérieurs et inférieurs sur le pied
- Techniques réflexes périostées et bord latérale du pied
- Exercices pratiques
- Evaluation des acquis

Evaluation de la 1^{ère} compétence du référentiel
(BLOC 1) :

- Elaborer un programme d'accompagnement réflexologique personnalisé.
- Appliquer et maîtriser les techniques réflexes de relaxation.

SESSION 04

**STIMULATION RÉFLEXE PLANTAIRE
(3 JOURS, 24 HEURES)**

Jour 12

- Test de positionnement
- Cartographie des zones réflexes plantaire
- Etude des zones réflexes plantaires
- Technique Réflexe conjonctive et son principe
- Exercices pratiques

Jour 13

- Technique Réflexe viscéro-cutanée et son principe actif
- Protocole : tension nerveuse, surmenage
- Projection et repérage des zones réflexes de la voute plantaire
- Exercices pratiques

Jour 14

- Stress et troubles fonctionnels
- Protocole : risque d'exposition au burnout
- Protocole : anxiété
- Indications et Contre-indications
- Exercices pratiques : Protocole de stimulation réflexe plantaire (travail sur les zones réflexes de la voute plantaire)
- Evaluation des acquis

SESSION 05

**STIMULATION RÉFLEXE PLANTAIRE
(3 jours, 24 heures)**

Jour 15

- Test de positionnement
- Etude des zones réflexes plantaires
- Stress et troubles fonctionnels
- Techniques Réflexes de stimulation plantaire
- Exercices pratiques

Jour 16

- Technique Réflexe viscéro-cutanée et son principe actif
- Protocole : fatigue
- Projection et repérage des zones réflexes de la voute plantaire
- Exercices pratiques

Jour 17

- Protocole : perturbation de la qualité du sommeil
- Exercices pratiques : Protocole de stimulation réflexe plantaire (travail sur les zones réflexes de la voute plantaire)
- Evaluation des acquis

SESSION 06

**STIMULATION RÉFLEXE PLANTAIRE
(3 jours, 24 heures)**

Jour 18

- Test de positionnement
- Stress et douleur
- Protocole : tension musculaire du dos due au stress
- Exercices pratiques : Protocoles de stimulation réflexe plantaire

Jour 19

- Stress et troubles fonctionnels
- Protocole : douleur pelvipérinéale

Réflexologie [REFR] / O2

- Exercice pratique: protocoles de stimulation réflexe plantaire

Jour 20

- Protocole : maux de tête dus au stress
- Exercices pratiques : Protocoles de stimulation réflexe plantaire
- Evaluation des acquis

SESSION 07 STIMULATION RÉFLEXE PLANTAIRE (3 jours, 24 heures)

Jour 21

- Test de positionnement
- Stress et troubles fonctionnels
- Etude sur les troubles fonctionnels intestinaux
- Exercices pratiques : Protocoles de stimulation réflexe plantaire

Jour 22

- Protocole : inconfort intestinal
- Exercice pratique : protocoles de stimulation réflexe plantaire

Jour 23

- Protocoles spécifiques (pour des personnes fragiles et/ou fragilisées)
- Exercices pratiques : Protocoles de stimulation réflexe plantaire
- Enseignement des gestes d'autostimulation réflexe plantaire
- Exercices pratiques : Protocoles de stimulation réflexe plantaire
- Evaluation des acquis

SESSION 08 RELAXATION RÉFLEXE PALMAIRE (3 jours, 24 heures)

Jour 24

- Test de positionnement
- Base anatomie du corps (membres supérieurs, mains)
- Système nerveux central et l'appareil locomoteur
- Techniques réflexes de relaxation palmaire
- Exercices pratiques

Jour 25

- Base physiologie du corps (membres supérieurs, mains)
- Système nerveux cutané et récepteurs de la peau
- Stress et tension musculosquelettique
- Exercices pratiques : protocole de relaxation réflexe palmaire

Jour 26

- Prise en charge de sujets sensibles

- Indications et contre-indications
- Exercices pratiques : protocole de relaxation réflexe palmaire
- Evaluation des acquis

Evaluation de la 2ème compétence (BLOC 2) : Concevoir et appliquer un protocole de stimulation réflexes dans le cadre de la gestion du stress et troubles associés. Maîtriser les techniques réflexes de stimulation.

SESSION 09 STIMULATION RÉFLEXE PALMAIRE (3 JOURS, 24 HEURES)

Jour 27

- Test de positionnement
- Cartographie des zones réflexes palmaire
- Repérage des zones réflexes palmaire
- Techniques de relaxation et de stimulation réflexe palmaire
- Exercices pratiques

Jour 28

- Etudes des zones réflexes palmaires
- Techniques de stimulation réflexe palmaire
- Protocole : tension nerveuse
- Exercices pratiques : protocole de stimulation réflexe palmaire

Jour 29

- Enseignements des gestes d'autostimulation réflexe palmaire
- Indications et contre-indications
- Exercices pratiques : protocole de stimulation réflexe palmaire
- Evaluation des acquis

SESSION 10 PROJET PROFESSIONNEL (3 jours, 24 heures)

Jour 30

- Installation et création de son entreprise/activité
- Statut juridique et régime fiscal
- Présentation du projet professionnel-plan d'actions du candidat (30 minutes x par candidat)

Jour 31

- Développer une stratégie de communication, définir sa prestation de service et savoir la mettre en valeur
- Assurer le développement et la pérennité de son entreprise/activité
- Savoir présenter son activité professionnelle (vocabu-

laire adaptée, posture éthique, tenue professionnelle...)

- Présentation du projet professionnel-plan d'actions du candidat (30 minutes x par candidat)

Jour 32

- Plan d'actions pour développer des partenariats et des collaborations constructives pour le développement de son activité professionnelle
- Mise en place d'une veille légale et réglementaire et son exploitation. Mise en place d'une démarche d'amélioration continue.
- Présentation du projet professionnel-plan d'actions du candidat (30 minutes x par candidat)

Evaluation de la 3ème compétence (BLOC 3) : Développer et promouvoir l'activité professionnelle de réflexologue.

Évaluation et certification

- L'évaluation se déroule tout au long de la formation (tests de positionnement et tests d'acquis par session). Délivrance des attestations par session.
- Validation des grilles (les trois blocs de compétences selon le référentiel). Délivrance des attestations par blocs de compétence.
- A l'issue de la formation, l'apprenant peut soumettre sa candidature pour la certification devant le jury. Le jury prend en compte le dossier de candidature (décrivant le parcours professionnel du candidat). Le jury évalue les capacités et les compétences professionnelles acquises par le candidat et valide sa Certification de Réflexologue. (Ce certificat n'est pas référencé au RNCP).

03

PERFECTIONNEMENTS

Perfectionnements pour Relaxologues et Réflexologues[PERF]

DURÉE

1 à 2 journées - 7 à 14 heures

PRIX

100 à 200 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum

PUBLICS CONCERNÉS / PRÉ-REQUIS

Les praticiens ayant suivi
la formation de relaxologue
et / ou de réflexologue

 **ICPF**
Certification **PRO**
Formateur Expert



Objectifs

De nombreux sujets peuvent faire l'objet de journées de perfectionnement visant :

- au développement des connaissances et des compétences professionnelles
- à diversifier et perfectionner son savoir-faire

Exemples de thèmes traités durant les journées de Perfectionnement :

- Techniques réflexes de relaxation dorsale
- Réflexologie plantaire chez l'enfant
- etc.

04

GESTION DU STRESS

Sensibilisation à la gestion du stress [GS]

DURÉE

2 JOURS - 16 HEURES

PUBLICS CONCERNÉS

Tout public

PRIX

300 €

(possibilité de règlement en plusieurs
fois en cas de financement personnel)

PRÉ-REQUIS

Lettre de motivation et CV

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum

 **ICPF**
Certification **PRO**
Formateur Expert



Objectifs

L'initiation à la Gestion du stress permet d'acquérir des notions élémentaires sur le stress.

A l'issue de la formation, vous serez capable de comprendre les mécanismes du stress et acquérir des connaissances sur son propre fonctionnement face au stress. A partir de cette connaissance, vous apprendrez à mieux gérer vos émotions, à mieux prendre soin de vous et améliorer vos capacités physique et mental, avec des outils simples et concret.

Note : formation en présentiel ou à distance, avec travail personnel à fournir (exemple : exercice ou cas pratique, révisions, ...)

Programme



- Définition du stress
- Comprendre les mécanismes du stress
- Rôle du système nerveux sur le stress
- Axe du stress et circuits neuro-hormonaux
- Conséquences du stress et hormones du stress
- Double évaluation de Lazarus et Folkman
- Outils d'auto-évaluation du stress, tests stress, mesure physiologique du stress (test du stress chronique et l'équilibre du Système Nerveux Autonome)
- Rôle du thalamus
- Topographie corticale et Homonculus de Penfield
- Impact du stress sur le corps et le système psyché
- Troubles fonctionnels dus au stress
- Influence du stress sur les capacités mentales et physiques
- Utilisation des échelles d'évaluation du stress (MBI, BMS 10, Karasek, Fiches STAI, questionnaire qualité de vie...)
- Techniques de relaxation
- Gestion des émotions
- Rapport à soi et image de soi
- Circuits de récompense
- Potentiel cognitif
- Évaluation des acquis

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Centre de formation

Elisabeth Breton

N°SIRET 441 657 608 00051

Numéro de déclaration

d'existence : 11 78 80683 78

Désignation

Centre de formation Elisabeth Breton représenté par Elisabeth Breton désigne un organisme de formation professionnelle, 22 Rue Saint Honoré à Versailles.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par le Centre de formation Elisabeth Breton, organisme de formation représenté par Elisabeth Breton.

Le Centre de formation Elisabeth Breton s'engage à organiser les actions de formation intitulées dans le catalogue ci-joint. Les contenus et les durées de formation sont indiqués également sur le site internet.



Les formateurs sont ceux indiqués sur le site, les conventions ou les contrats. L'Organisme de formation Elisabeth Breton se réserve le droit de modifier le programme, les dates, ainsi que l'animateur, en cas de nécessité absolue. Le demandeur déclare suivre la formation choisie dans un but professionnel et remplir les conditions d'accès définies par les articles du Livre IX et L920-13 du Code du travail.

Les prestations se déroulent à Versailles, dans nos salles (22 Rue Saint Honoré ou ERMITAGE ACCUEIL). Nous assurons la mise à disposition de tous les équipements nécessaires à la formation.

Selon les actions de formation, ces dernières peuvent également se dérouler au sein des locaux des centres de formations partenaires et/ou en entreprise sur l'ensemble du territoire national. Selon les cas, la mise à disposition des équipements nécessaires à la formation peut être demandée à l'organisme de formation partenaire ou à l'entreprise.

Toute demande de formation auprès de l'organisme de formation implique l'acceptation sans réserve du co-contractant des présentes Conditions Générales de Vente.

Modalités d'inscription

L'apprenant est informé qu'il est nécessaire de transmettre son CV et sa lettre de motivation. L'apprenant peut au besoin demander un entretien avec le responsable de l'organisme de formation. Le responsable de l'organisme de formation peut aussi demander un entretien avec le postulant pour vérifier sa motivation.

Des prérequis préalables à l'entrée en formation peuvent être demandés selon la formation choisie (voir programme).

Le demandeur et si c'est le cas, le donneur d'ordre certifient avoir pris connaissance du programme et vérifient le niveau de connaissances préalables requis pour suivre la formation choisie.

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée et après vérification des critères préalables requis demandés sur le formulaire d'inscription.

Organisation de l'action de formation

La durée de la formation varie en fonction des modules choisis. A l'issue de chaque module, une attestation de présence est délivrée à l'apprenant. En cas de besoin, une feuille de présence pourra également être délivrée.

Conditions générales de la formation dispensée

Elle est organisée pour un effectif ne dépassant pas 10 personnes maximum.

Lieux de formation

Selon les formations, celles-ci peuvent se dérouler :

- au sein des locaux du Centre de formation Elisabeth Breton à Versailles (22 Rue Saint Honoré ou Ermitage Accueil).
- au sein de locaux des centres de formations partenaires.
- et/ou sur site, en entreprise sur l'ensemble du territoire national,

Elles sont effectuées seules ou en partenariat.

Inscription & dispositions financières

Toute inscription sera effective lorsque l'organisme de formation sera en possession de tous les documents demandés dans la demande d'inscription (voir programme) et le contrat retourné rempli, daté, signé et après avoir satisfait aux éventuels prérequis selon la formation.

L'inscription de l'apprenant doit avoir été validée au moins un mois avant la prestation de formation pour être confirmée. L'organisme de formation ne pourra s'engager à traiter ni réserver de place pour toute demande d'inscription même complète ne parvenant pas dans ce délai d'un mois avant la formation.

Si l'apprenant(e) bénéficie d'un financement par un

Opérateur de Compétences (OPCO) ou tout autre financeur, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation.

En cas de prise en charge, l'inscription n'est effective qu'après le retour de la convention signée par l'organisme de prise en charge (OPCO, entreprise...). Cette convention doit être transmise à l'organisme de formation Elisabeth Breton au minimum 3 mois avant le début de la formation. Au-delà de ce délai, la réservation du candidat sera annulée. En effet, l'organisme de formation ne pourra s'engager à traiter dans les temps un dossier envoyé trop tardivement.

Néanmoins, celui-ci pourra éventuellement s'inscrire à la formation au titre d'un financement personnel. Auquel cas, l'inscription deviendra effective lorsque l'apprenant aura confirmé son souhait de financement personnel par le retour du contrat de formation établi entre l'organisme de formation et l'apprenant (le co-contractant) et signé par ces deux parties ainsi qu'à la réception des autres documents demandés selon les délais et modalités d'inscription cités ci-dessus.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros (TTC). Le Centre de formation Elisabeth Breton est exonéré de la TVA. Les prix indiqués comprennent la formation avec un support pédagogique, hors frais de transport, d'hébergement et de restauration.

Le Centre de formation Elisabeth Breton propose à l'apprenant le choix suivant :

- Bénéficier d'une demande de prise en charge pour laquelle un devis lui sera transmis afin d'entreprendre la démarche auprès de son organisme de prise en charge. Le règlement sera à effectuer par virement ou chèque.
- Financer à titre personnel la formation. Dans le cas d'un financement personnel, un contrat et un échéancier de règlement lui seront proposés. Le règlement sera à effectuer par virement, chèque ou en espèces et selon l'échéancier.

Toute formation commencée est due à l'exception d'un cas de force majeure dûment reconnu en envoyant les documents prouvant celui-ci soit par courrier postal en LRAR à l'adresse du siège social : Elisabeth Breton, 22 Rue Saint Honoré 78000 Versailles, soit par e-mail à l'adresse : contact@reflexobreton.fr

Le Centre de formation Elisabeth Breton conservera s'il ne s'agit pas d'un cas de force majeure, 50% du solde restant, à titre de dédommagement.

Spécificités pour une personne morale

A la réception de la convention signée, l'inscription est validée, une facture avec la mention acquittée est envoyée à l'issue de la formation.

Spécificités pour une personne physique

Un délai de rétractation de 10 jours est prévu à compter de la signature du contrat de formation.

En cas de rétractation, une lettre recommandée avec avis de réception doit être adressée à :

Elisabeth Breton,
22 Rue Saint Honoré
78000 Versailles

L'inscription est validée à l'issue du délai de rétractation, 10 jours après la signature du contrat et à la réception du contrat signé par la personne physique avec un acompte de 30% de la somme totale due. En cas d'absence de ces documents, le Centre de formation Elisabeth Breton se réserve le droit de refuser votre inscription.

Le solde sera à régler à la charge de l'apprenant, selon un échéancier établi. Quelle que soit la nature du financeur, le solde de l'échéancier ne pourra être réglé au-delà d'un mois après la fin de la formation.

Conditions d'annulation et de report de la formation

Toute annulation ou demande de report doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse : contact@reflexobreton.fr

- Toute annulation au-delà de 30 jours calendaires avant la formation donnera lieu à un remboursement intégral de l'acompte.
- Toute annulation survenant moins de 30 jours calendaires avant la formation ne donnera lieu à aucun remboursement de l'acompte.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par l'apprenant ou son donneur d'ordre, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 30 jours avant la date de la formation. Celle-ci n'entraînera pas de pénalités si ce délai est respecté.

Pour tout report survenant moins de 30 jours calendaires avant la formation, l'acompte de 30% sera conservé jusqu'au report effectif de l'inscription à la formation. Celui-ci sera encaissé au maximum un an après la date de rédaction du chèque d'acompte ou de réception de l'acompte si l'apprenant ne s'est pas réinscrit de manière effective au cours de l'année.

Convocations

Une fois l'inscription validée, Le Centre de formation Elisabeth Breton enverra une convocation avec les informations pratiques dans les 15 jours qui précèdent la formation.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur le site internet ou sur les supports de communication ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Interruption de la formation

En cas d'interruption ou d'annulation pour force majeure dûment reconnue et ayant apporté la preuve de celle-ci à l'organisme de formation, le bénéficiaire pourra reprendre ou continuer sa formation dans une autre session sans coûts supplémentaires ou bien rompre le contrat. En cas de rupture du contrat, seules les prestations effectivement dispensées sont dues en proportion de leur valeur prévue au contrat ou dans la convention.

Dans ce cas, le bénéficiaire devra informer par lettre

recommandée Le Centre de formation Elisabeth Breton (voir l'adresse du siège social cité plus haut dans les modalités de paiement) dans les plus brefs délais dès la survenance de l'événement de force majeure en rappelant les circonstances rencontrées.

Le contrat sera considéré comme rompu dès que Le Centre de formation Elisabeth Breton aura dûment constaté et accepté le cas de force majeure.

En cas d'abandon de la formation par l'apprenant pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières citées ci-dessus : Le Centre de formation Elisabeth Breton conservera 50% du solde restant, à titre de dédommagement.

Lien explication cas de force majeure : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33790>

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur, Le Centre de formation Elisabeth Breton ne pourra être tenu responsable à l'égard des apprenants ou des donneurs d'ordre. Ces derniers en seront informés par mail au plus tôt.

Absence à une session ou un module

Toute absence à un des modules devra être signalée par mail ou courrier accompagné d'un justificatif légal dans les plus brefs délais.

Il sera donc proposé à l'apprenant de rattraper cette session ou ce module lors d'une prochaine formation.

Si le justificatif légal a bien été réceptionné et validé par Le Centre de formation Elisabeth Breton mais que l'apprenant ne peut rattraper cette session lors d'une prochaine formation, les journées d'absence ne seront pas comptabilisées dans le montant total dû.

Si l'apprenant ne fournit aucun justificatif légal d'absence, l'organisme de formation se réserve le droit de facturer ses journées d'absence.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la

propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la représentante légale (Elisabeth Breton) du Centre de formation Elisabeth Breton. L'apprenant s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations ou d'ateliers.

L'apprenant s'engage et signe le règlement intérieur ainsi que le Code de déontologie du Centre de formation Elisabeth Breton.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par l'apprenant, le prescripteur ou donneur d'ordre à l'organisme de formation d'Elisabeth Breton sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier des apprenants (annuaire du centre de formation). Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, l'apprenant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence en cas de différend

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige, de contestation ou de différend, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, le tribunal de Grande Instance de Versailles sera seul compétent pour régler le litige.

Médiation

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation.

L'entité de médiation retenue est :
CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION.

En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu>

Ou par voie postale en écrivant à
CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION
27 avenue de la libération
42400 Saint-Chamond

Partenariats et affiliations

ORGANISMES PRÉSIDÉS OU ADMINISTRÉS PAR ELISABETH BRETON



Collégiale des Fédérations et des Syndicats de Réflexologie

Regroupement d'organisations de Réflexologie en vue de l'établissement d'une norme Afnor (collegiale-federations-syndicats-reflexologie.org)



Fédération francophone des praticiens et des enseignants de la Réflexologie

Réseau de professionnels rassemblant praticiens, enseignants et Centres de formation (ffper.org)



Association La Fontaine du Bien-être

L'association propose des séances de relaxation et de réflexologie pour faire connaître leurs bienfaits au grand public (fontainedubienetre.fr)

AIDE À LA GESTION DE L'ENTREPRISE DU PRATICIEN BIEN-ÊTRE



Autonomia Santé Bien-être

Destiné aux praticiens indépendants des médecines douces qui souhaitent cumuler indépendance et salariat (portage-sante-bien-etre.fr)



Association AGAPS

Association agréée par l'Administration fiscale au service des professionnels libéraux soumis au régime des bénéfices non commerciaux (agaps.com)



Job In Real Life

JobIRL.com permet aux 14-30 ans d'échanger gratuitement avec des professionnels et des étudiants bénévoles (jobirl.com)



Mutuelle Santé

Plateforme permettant de comparer plus de 1000 mutuelles et de trouver une Mutuelle Santé adaptée aux Réflexologues (mutuellesante.fr)



Cabinet Numetik Avocats

Cabinet éthique et digitalisé, Numetik Avocats apporte aux entreprises la sérénité juridique, en droit du numérique, RGPD, et contrats (numetik-avocats.fr)



UPSME

Panoplie complète d'outils de gestion pour les micro-entreprises : gestion comptable, modèles de courriers, etc (upsme.fr)

PROMOTION DES RÉSEAUX DE SANTÉ



Association des Réflexologues RNCP

Syndicat des Réflexologues adhérents certifiés RNCP (reflexologues-rncp.com)



Club SAR-CAN

Espace d'accès autour de la prévention et du bien-être, mis en oeuvre par l'Agence des Médecines Complémentaires et Adaptées.



Chambre nationale des Praticiens de la Santé durable

Syndicat qui fédère, représente et accompagne les praticiens de toutes disciplines de la santé durable (chambre-nationale-praticiens-sante-durable.fr)



GETCOP

Le GETCOP a pour vocation d'aider à l'évaluation des thérapies non conventionnelles et des méthodes de soins (getcop.org)



LDPD

Promotion de la Lutte contre les Douleurs et les Céphalées, ainsi que pour le développement des Soins Palliatifs (ldpd.fr)



Non-Pharmacological Intervention Society (NPIS)

Oeuvre au développement de la recherche sur les INM pour leur meilleure intégration dans les systèmes de santé (npis.org)



Réseau citoyen des Médecines complémentaires et adaptées

Le Réseau Citoyen des MCA (RC-MCA) est l'organe « grand public » de l'Agence des MCA (agencemca.fr)

SUPPORTS LOGICIELS ET COMMUNICATION



Designbay

Solutions Print et Web pour votre entreprise ou votre association (designbay.fr)



Application Kalya Pro

KalyaPro est un assistant digital de santé pour accompagner les praticiens bien-être (kalyapro.fr)



Logiciels pour Réflexologues

Logiciels d'accompagnement du Réflexologue dans sa pratique. Ils permettent au praticien un suivi efficace de sa clientèle (reflexoxp.fr)



Resalib

Plateforme de réservation en ligne (resalib.fr)

AFFILIATION AUX SYNDICATS DE LA FORMATION



Syndicat des Consultants-Formateurs Indépendants

Le Syndicat des Consultants-Formateurs indépendant représente les 70000 CFI nationaux (consultant-formateur-independant.org)



Syndicat des organismes de formation

Le Synofdes est une organisation professionnelle représentative des organismes de formation (synofdes.org)

DIVERS



Pôle des Maladies du Système Nerveux de l'AP-HP

Partenariat dans le cadre de prestations Bien-être Réflexologie proposées pour le personnel soignant (pitiesalpetriere.aphp.fr)



Station thermale BANJA KOVILJACA

Elisabeth Breton collabore avec les professionnels de la santé de la Station thermale de Banja Koviljaca (banjakoviljaca.rs)



International Council of Reflexology

Association internationale des Réflexologues créée en 1990 et présente dans 22 pays (icr-reflexology.org)



ISCMR

International Society for Traditional, Complementary & Integrative Medicine Research (iscmr.org)



UPGCS

Informier le grand public sur les crises sanitaires et d'être une force de proposition incontournable des hautes instances de santé en France (upgcs.org)

CENTRE ELISABETH BRETON



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.



Imprimé par Designbay.fr
sur du papier PEFC pour le développement des forêts